

Réf: Dossier N° 131860

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATLANTIK CTN » en abrégé « ATC »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
QUARTIER VRIDI, AVANT LA CITE UNIVERSITAIRE ET LA
NOUVELLE ECOLE., Lot 53, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATLANTIK CTN » en abrégé « ATC »

Objet : TRANSIT, TRANSPORT LOGISTIQUE, IMPORT-EXPORT,
DIVERS PRESTATIONS DE
SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
QUARTIER VRIDI, AVANT LA CITE UNIVERSITAIRE ET LA
NOUVELLE ECOLE., Lot 53, Ilot 54

Dirigeant(s) : M NIAGNE FRANCIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07564 du 23/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38005/GTCA/RC/2022 du 23/08/2022

